

# Élections européennes

## 25 mai 2019



### **Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

### **Un Parlement européen qui vous représente**

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

#### **Conditions à remplir pour voter le 25 mai 2019 :**

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

#### **Pour plus d'informations sur les modalités de vote :**

[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)

**POUR EN SAVOIR PLUS :**



[www.touteurope.eu](http://www.touteurope.eu)



[www.europedirectfrance.eu](http://www.europedirectfrance.eu)

